



## Succession des petits enfants

Par **Vicente 8008**, le **15/11/2018** à **19:07**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment ça se passe pour la succession de ma grand mère. Sachant qu'après le décès de mon père que je ne voyais plus, personne ne m'a contacté pour effectuer sa succession. En revanche j'aimerais savoir comment ça se passe pour la succession de ma grand mère dont je suis l'un des héritiers sachant que celle de mon père n'a pas été faite. Merci d'avance a ceux qui sauront m'apporter une réponse.

Par **Visiteur**, le **15/11/2018** à **22:27**

Bonjour

Vous venez simplement en représentation de votre père, donc à sa place, dans la succession de sa mère.

Par **youris**, le **16/11/2018** à **10:14**

bonjour,

si la succession de votre père n'a jamais été faite, il faudra commencer par faire celle de votre père.

il est possible que pour votre grand-mère, ce soit comme pour votre père.

salutations

Par **Vicente 8008**, le **16/11/2018** à **16:44**

merci beaucoup pour vos réponses. donc du fait que la succession de mon pere n'est pas été faite ne va pas influencer sur l'héritage de ma grand mere?

merci